

Les Nouvelles du Centre d'études francoprovençales
**La revue consacrée à la langue et à la culture
francoprovençales**
Guide des auteurs

La collaboration des auteurs permet de maintenir au minimum les délais d'établissement du manuscrit final tout en garantissant la réalisation d'un ouvrage de haute qualité. Il est donc important que les auteurs se tiennent à ce protocole de rédaction.

Renseignements généraux

Les types de textes

Seront acceptés les articles rédigés par un individu ou par un collectif, non publiés ailleurs, présentant un lien étroit avec les axes thématiques de la recherche du Cefp et faisant état soit d'une analyse empirique, soit d'un travail plus spéculatif et plus théorique qui, dans une perspective originale, fait le lien entre recherches antérieures et théories actuelles, soit encore d'une lecture critique, concise et synthétique d'une théorie ou d'un ensemble de théories.

Langue et longueur des textes

Les articles seront rédigés en français ou en francoprovençal. Un article doit avoir une longueur comprise entre 25.000 et 40.000 caractères. Les articles doivent impérativement être accompagnés d'un résumé d'environ 150 mots.

Mode de sélection et d'évaluation des articles

Le principe de sélection est le suivant : chaque article soumis au comité de rédaction sera lu et évalué à l'aveugle par au moins deux experts externes. L'auteur (ou les auteurs) sera avisé dès que possible de la décision qui aura été prise par la direction de la publication, sur recommandation des appréciateurs externes, à l'égard de son article : en cas d'acceptation, le rapport sera accompagné des commentaires des appréciateurs pouvant amener à une révision du texte. En cas de refus, celui-ci s'accompagne d'un texte de justification.

Règlement antiplagiat

La revue n'admet pas le plagiat, non seulement la copie de texte, mais aussi tout emprunt, quel qu'il soit, sans que soit faite référence à la source. La revue n'admet pas non plus que les auteurs reproduisent une partie d'un texte qu'ils auraient publié ailleurs sans y référer.

Est considéré comme plagiat :

- Toute reproduction littérale d'un texte,
- Toute paraphrase d'un texte,
- Toute reproduction d'une idée

quand il n'est pas fait explicitement référence à son auteur ou à sa source selon les modes qui sont prescrits (voir les consignes générales et le format des références)

Mode d'acheminement

Les articles sont attendus sous la forme d'une pièce jointe au format word (.doc ou .docx) à l'adresse suivante : bureau.cefp@gmail.com

Le document devra respecter les normes indiquées dans ce document et faire clairement apparaître le nom/prénom de l'auteur.e ainsi que son affiliation complète et son mail de contact. En cas d'insertion d'images ou d'objets non textuels dans l'article, merci de joindre également le(s) fichier(s) de ces objets séparément de celui du texte, de préférence en format JPG.

Chaque fichier est nommé du nom de l'auteur suivi du n° de la figure : ex. Patronyme_fig_1.jpg.

L'auteur fournit, sur un fichier texte séparé (Patronyme_légende.doc), la liste des documents à reproduire avec, pour chacun :

le n° du document

le titre du document

la légende du document, c'est-à-dire, le cas échéant :

- auteur,
- titre du document originel,
- date de réalisation,
- lieu de conservation,
- cote ou mention « collection particulière », droits (auteur du cliché, du plan, de la carte...),

Pour les documents déjà publiés, la légende devra contenir la référence complète (titre du document, auteur et référence bibliographique complète).

Les documents peuvent être en couleur mais l'auteur doit savoir qu'ils peuvent être traités en niveaux de gris dans la version imprimée.

Consignes générales

Le texte

Pour le corps du texte, créez un style que vous appellerez Normal, qui a les caractéristiques suivantes:

- Le texte est saisi en traitement de texte avec la police Times New Roman 12 points.
- Le texte est tapé à double interligne.
- Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes, à moins de vouloir indiquer par là une rupture.
- La justification du texte se fait uniquement à gauche, jamais à droite.

Les citations

Les *citations de trois lignes et moins* sont intégrées au texte, entre guillemets français. Quand il y a un extrait de texte cité à l'intérieur d'une citation, on utilise ces guillemets : » « , puis, à l'intérieur d'eux, s'il y a un autre niveau : " ... "

Les *citations de plus de trois lignes* sont placées en retrait ; créez un style que vous nommerez Retrait corps de texte qui a les *mêmes caractéristiques* que le style Normal sauf pour les particularités suivantes :

- Le texte est en retrait de la marge de gauche.
- On ne met pas de guillemets ouvrants ou fermants.
- L'interligne est simple.

Les citations doivent être exactes. On respecte toujours l'orthographe de l'original, même si elle est jugée fautive (auquel cas on fait suivre la « fautive » de l'expression *[sic]* entre crochets et en italique). Toute autre modification ou toute intervention de l'auteur est indiquée par des *crochets droits*, y compris les coupures, que l'on signale ainsi : [...].

Chaque citation, courte ou longue, doit comporter une référence précise entre parenthèses dans le texte, tout de suite après la citation : nom de l'auteur, année d'édition et numéro de la page.

Les titres et les sous-titres

Les titres et les sous-titres sont bien identifiés. Le titre de l'ouvrage a comme style Titre 1; les titres d'articles ou de chapitres, Titre 2; les principales sections d'un chapitre ou d'un article, Titre 3; les sous-sections des sections principales d'un chapitre ou d'un article, Titre 4; et ainsi de suite suivant la hiérarchie des titres.

De préférence, on utilise les caractères gras pour les titres, et les italiques pour les sous-titres.

Tous les titres, incluant le titre principal ainsi que la signature de l'article, sont alignés à gauche, aucun élément du texte ne doit être centré.

Tous les titres sont en minuscules.

Les tableaux et figures

Les tableaux, graphiques et figures doivent être faits dans des formats aussi simples que possible et être regroupés dans un fichier qui sera expédié à l'éditeur en même temps que le texte.

L'auteur doit identifier clairement les lieux d'insertion des tableaux et graphiques à l'intérieur du texte (insérer tableau 1 ici ; insérer tableau 2 ici). L'éditeur les insérera au moment de la mise en page

Les mots étrangers

Les mots étrangers sont en italiques

Bibliographie et notes

La bibliographie est placée à la fin du manuscrit.

Consignes générales

- Les noms propres d'œuvres littéraires (romans, pièces de théâtre, poèmes, essais, etc.) ou artistiques (peintures, sculptures, compositions musicales, etc.), de journaux ou de revues cités dans un ouvrage reproduisent la dénomination choisie par l'auteur ou le fondateur. On composera ces noms en italique (dans un texte en romain et *vice versa*).
- Chaque titre en français recevra une capitale initiale, c'est-à-dire *uniquement à son premier mot*. Tous les autres mots, à moins que ce ne soient des mots qui prennent obligatoirement la majuscule, resteront en minuscule. Pour les titres en anglais, cependant, la règle des majuscules qui prévaut dans cette langue sera respectée.
- Séparez tous les éléments d'une référence par la virgule. Contrairement à certains usages, nous *n'utilisons ni le point ni les parenthèses* dans la bibliographie.
- N'utilisez pas le double « p » (pp. 34-48) pour indiquer un ensemble de pages. Un seul « p » suffit en toute occasion (p. 35, p. 35-38, etc.).
- Ne pas mettre les patronymes en capitales.
- Les prénoms d'auteurs doivent être écrits au long : par exemple "Guilbert, Louis" et non "Guilbert, L." ou "Guilbert L."
- Pour un ouvrage, s'il s'agit d'une nouvelle édition, indiquer la date de la première édition entre crochets droits après la date de l'édition utilisée. Par exemple : 1992 [1848].
- Pour un ouvrage ou un article de langue étrangère, inscrivez les dates en français (*janvier 2006* et non *January 2006*)

Normalisez la bibliographie en tenant compte des exemples suivants :

Un livre à un auteur :

Andersen, Marguerite, *Parallèles*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2004. Un livre à deux ou trois auteurs :

Lorenzi, Jean-Hervé, Olivier Pastré et Joëlle Toledano, *La crise du XX^e siècle*, Paris, Economica, 1980. Un livre à plus de trois auteurs :

Weitzmann, Kurt, *et al.*, *The Icon*, New York, Knopf, 1982 [éd. italienne, 1981].

Ouvrage dirigé :

Gaudreau, Guy (dir.), *Le Théâtre du Nouvel-Ontario. 20 ans*, Sudbury, Édition TNO, 1991.

Traduction :

Trofimenkoff, Susan Mann, *Visions nationales : une histoire du Québec*, trad. de l'anglais par Claire et Maurice Pergnier, Montréal, Trécarré, 1986 [éd. anglaise, 1983].

Un chapitre dans un ouvrage collectif :

Burns, Cory A., «Le rapport entre Jay et son père dans *Le Chien* de Jean Marc Dalpé: Une dynamique dans l'impasse», dans Stéphanie Nutting et François Paré (dir.), *Jean Marc Dalpé. Ouvrier d'un dire*, Sudbury, Prise de parole, 2007, p. 141-158.

Mémoire et thèse :

Bouchard, Daniel, «La société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1957», mémoire de spécialisation, Sudbury, Université Laurentienne, 1991.

Articles de périodique :

Furet, François, « En marge des annales: histoire et sciences sociales », *Le Débat*, n° 17, 1981, p. 112-126.

Dechêne, Louise, «La croissance de Montréal au XVIII^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 2, septembre 1973, p. 163-179.

Gervais, Émile, «Un père défend ses enfants», *Relations*, vol. 1, n° 11, novembre 1941, p. 288-291. Article de journal :

Baillargeon, Normand, «Patrice Desbiens. La tendresse comme seule adresse: le poète franco-ontarien a surmonté la misère de l'instabilité identitaire», *Le Devoir*, 11 mai 1998, p. B1.

Article dans un ouvrage collectif :

Gérin-Lajoie, Diane et Normand Labrie, «Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique», dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 79-109.

Référence à un site Internet

Société canadienne du cancer, *Statistiques sur le cancer du sein*, 2005, <http://www.cancer.ca>, site consulté le 2 février 2005.

Une pièce d'archives :

Archives publiques du Canada, Fonds Williams Lyon Mackenzie King, MG 26 J1, vol. 20, p. 18601-18603,

W.L.M. King à Sydney Fisher, 15 août 1913. Une pièce d'archives sonore :

Archives publiques du Canada, Archives nationales du film, de la télévision et de l'enregistrement sonore, Fonds Peter Strusberg, n° d'entrée 72-51, n° 130, interview de Howard Green par Peter Stursberg, 26 octobre 1971, 3 min.

Les notes

Dans la version du texte que vous remettrez à l'éditeur, vous placez les notes en bas de page.

Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur d'un même chapitre ou d'un même article.

L'appel de note *précède* toujours le signe de ponctuation et le guillemet dans une citation placée dans le texte, et *précède* le signe de ponctuation dans une citation en retrait.

Exemple : «Les pommes sont vertes¹.» Les pommes «sont vertes¹». Ou encore Les pommes sont vertes¹.

Les références (Bromberger 1989 : 17)

Une référence à un site Internet en note infrapaginale se fait ainsi :

Centre d'études francoprovençales René Willien, *La Corda froutéye*, 2021, <https://www.centre-etudes-francoprovencales.eu/activites/expositions/exposition-2021>, site consulté le 03 novembre 2021.

Conditions de soumission d'article

En acceptant que le Centre d'études francoprovençales publie leurs articles, les auteurs acceptent les conditions précisées ci-dessous.

Citations et références

Les auteurs sont entièrement responsables de l'exactitude des références et citations qui figurent dans les articles.

Soumissions multiples

Les articles qui ont déjà été publiés ou qui sont en cours de soumission ailleurs ne pourront être publiés dans la revue. Il incombe à l'auteur de la soumission de signaler à l'éditeur si un travail similaire a déjà été publié ou s'il est en cours de soumission.

Cession des droits

Les auteurs dont les articles ont été acceptés en cèdent les droits de façon permanente aux *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales*. Les auteurs peuvent librement republier ces travaux, sous formes imprimée ou électronique, à condition

1) de demander une autorisation écrite de la part du directeur de la revue, en lui adressant un message électronique à bureau.cefp@gmail.com

2) d'indiquer la référence complète à la publication initiale.

Droits et recours

Les auteurs dont les articles ont été acceptés pour publication garantissent entièrement la publication contre tout recours ou toute action de tiers : éditeurs, auteurs, etc., dont les droits d'auteur auraient été enfreints d'une façon délibérée ou non.

Rémunération

Les auteurs dont les articles ont été acceptés pour publication ne reçoivent aucune rémunération.